

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'enseignement supérieur, de la
recherche et de l'espace

Arrêté du 26 juin 2026

portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités de médecine générale offerts au recrutement au titre de l'année 2026 et fixant les modalités de candidature pour les candidates et candidats inscrits sur les listes d'admission (1^{er} tour)

Le ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace,

Vu le code de l'éducation, notamment son article L. 952-23-1 ;

Vu le code de la santé publique, notamment son article L. 4130-1 ;

Vu le décret n° 2008-744 du 28 juillet 2008 modifié portant dispositions relatives aux personnels enseignants des universités, titulaires et non titulaires de médecine générale, notamment le chapitre II de son titre II ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2020 fixant la procédure de recrutement des professeurs des universités de médecine générale et des maîtres de conférences des universités de médecine générale et les modalités de constitution des dossiers et de dépôt des candidatures pour le recrutement et le renouvellement au-delà de la quatrième année des chefs de clinique des universités de médecine générale, notamment son titre I ;

Vu l'arrêté du 3 avril 2026 portant déclaration de vacance d'emplois de maître de conférences des universités de médecine générale offerts à la mutation et au recrutement au titre de l'année 2026 et fixant les modalités de candidature ;

Vu l'arrêté du 21 mai 2026 fixant la liste des candidats et candidates autorisés à participer au concours ouvert au titre de l'année 2026 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités de médecine générale ;

Vu l'arrêté du 22 juin 2026 fixant la liste des candidats et candidates admis aux concours ouverts au titre de l'année 2026 pour le recrutement de maîtres de conférences des universités de médecine générale.

Arrête :

Article 1^{er}

Les personnes inscrites sur la liste d'admission au concours de maître de conférences des universités de médecine générale peuvent, dans un délai de cinq jours suivant la publication du présent sur le site internet du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, postuler les emplois offerts au recrutement au titre de l'année 2026 dans les unités de formation et de recherche de médecine relevant des universités ci-après désignées :

Localisation de l'emploi	N° emploi
Bretagne Occidentale (Brest)	5303MCMG0000
Caen-Normandie	5303MCMG1594
Clermont-Auvergne	5303MCMG1154
Jean-Monnet (Saint-Etienne)	5303MCMG0000
Jean-Monnet (Saint-Etienne)	5303MCMG0916
Montpellier	5303MCMG1321
Nantes	5303MCMG0000
Paris Cité	5303MCMG2049
Paris-Est-Créteil	5303MCMG0133
Picardie-Jules-Verne (Amiens)	5303MCMG0191
Poitiers	5303MCMG1190
Strasbourg	5303MCMG2462
Tours	5303MCMG0000

Article 2

Les dossiers de candidature sont constitués des pièces suivantes :

- 1) Une lettre de candidature rédigée selon le modèle joint en annexe I ;
- 2) Un curriculum vitae dactylographié sur trois pages recto ;
- 3) Un exemplaire de l'exposé écrit des titres et travaux, soumis au jury mentionné à l'article 13 du décret n°2008-744 du 28 juillet 2008 ;
- 4) Une attestation sur l'honneur du candidat ou de la candidate mentionnant les noms et prénoms de son père et de sa mère destinée à renseigner la demande de casier judiciaire n°2 ;
- 5) S'il y a lieu, un état signalétique et des services militaires ;
- 6) Tous les arrêtés portant nomination et renouvellement en qualité soit de chef de clinique de médecine générale, soit de chef de clinique associé des universités dans la discipline médecine générale, soit de maître de conférences associé à mi-temps dans la discipline médecine générale ;
- 7) En cas de candidatures multiples, la liste des emplois postulés classés par ordre de préférence.

Article 3

Les dossiers de candidature doivent être adressés par tout moyen permettant de conférer date certaine au directeur ou à la directrice de l'unité de formation et de recherche de médecine dont relève l'emploi postulé.

Article 4

Les candidats et candidates adressent un double des pièces mentionnées au 1 et 7 de l'article 2 ci-dessus dans le délai prescrit à l'article 1er ci-dessus par courrier électronique, au ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche (direction générale des ressources humaines, service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche, sous-direction du pilotage du recrutement et de la gestion, département des enseignants-chercheurs de santé (dgrh-a2.sante-concours@education.gouv.fr en précisant dans l'objet « Concours 2026 MCUMG »)).

Article 5

A l'expiration du délai fixé à l'article 1^{er} du présent arrêté, il est fait application de la procédure prévue aux articles 9, 10 et 11 de l'arrêté du 22 juin 2020 susvisé, relatif à la procédure de recrutement.

Article 6

Les avis du directeur ou de la directrice et du conseil de l'unité de formation et de recherche médicale sont adressés au département des enseignants-chercheurs de santé dans un délai de sept jours suivant la date de clôture du dépôt des candidatures, par voie électronique (dgrh-a2.sante-concours@education.gouv.fr).

Article 7

Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié, ainsi que son annexe, sur le site internet du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 26 juin 2026

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du département des enseignants-chercheurs de santé



Feryel KARROUCHA

ANNEXE

DECLARATION DE CANDIDATURE A UN EMPLOI HOSPITALO-UNIVERSITAIRE APRES
INSCRIPTION SUR LISTE D'ADMISSION

Je soussigné(e)

Nom de naissance :

.....

Nom d'usage :

.....

Prénoms :Date de naissance : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

**inscrit(e) sur la liste d'admission au concours de personnel enseignant des universités de
médecine générale au titre de l'année 2026 pour le corps : PUMG MCUMG**

Nationalité :

Numéro national d'identification (numéro de sécurité sociale) :

.....

exerçant actuellement les fonctions de¹ :

.....

Etablissement ou organisme :

Adresse personnelle :

N° Rue :

Résidence, bâtiment (s'il y a lieu) :

.....

Code postal : |_|_|_|_|_| Commune :

Adresse électronique :

.....

Téléphone : |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Déclare postuler l'emploi suivant :

Localisation de l'emploi :

.....

Numéro de l'emploi :

.....

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis.

Fait à le

Signature

¹ Qualité ou grade actuel